

CIKELA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°147, Janvier 2019



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- 54^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, du 13 au 14 décembre 2018.

La 54^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, s'est tenue du 13 au 14 décembre 2018 dans sa salle de conférence sous la présidence de Monsieur Bakary TOGOLA, Président de l'institution.

La session a enregistré la participation des membres de l'Assemblée Consulaire, des membres associés, des Secrétaires Généraux des CRA et du personnel de l'APCAM.

Elle a été précédée de la réunion statutaire du bureau, tenue le 12 décembre 2018.

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par le Ministre de l'Agriculture, Docteur Nango DEMBELE, accompagné des Représentants du Ministre de l'Élevage et de la Pêche, du Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable et du Ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire.

Elle a été marquée par l'allocution de bienvenue du Président de l'APCAM et le discours d'ouverture du Ministre de l'Agriculture.



Présidium à la cérémonie d'ouverture

Après la cérémonie d'ouverture, à la reprise des travaux, la vérification des mandats a montré que le quorum est atteint et que l'Assemblée Consulaire peut valablement délibérer. Ensuite, le projet d'ordre du jour de la session a été présenté. Il s'agit de :

- ✓ Lecture et adoption du procès-verbal de la 53^{ème} session ordinaire ;
- ✓ Examen et adoption des recommandations de la 53^{ème} session ordinaire ;
- ✓ Examen et adoption du rapport d'activités 2018 de l'APCAM ;
- ✓ Examen et adoption des projets de programme d'activités et de budget 2019 ;
- ✓ Communications sur :
 - Le Recensement Général Agricole (RGA) ;
 - Le Projet de Développement Durable des Exploitations Pastorales au Sahel Mali (PDDEPS).
- ✓ Questions diverses.

L'Assemblée Consulaire a été informée de la proposition faite à la réunion du bureau tenue à la veille de la session, d'introduire dans l'ordre du jour l'examen et l'adoption du projet de programme 2019 et du projet de budget 2019. Cette introduction a pour avantage de donner la légitimité au bureau de l'APCAM d'anticiper sur la recherche de financement auprès du Gouvernement et des Partenaires.

Il a été suggéré d'ajouter la présentation du projet SIDNET à la série des communications prévues.



Salle vue de face à la cérémonie d'ouverture



Salle vue de dos à la cérémonie d'ouverture

Au cours des travaux, les élus consulaires ont discuté de façon approfondie les points inscrits à l'ordre du jour de la session.

Au titre du procès-verbal de la 53^{ème} session ordinaire, les élus consulaires ont proposé d'améliorer le style de rédaction du PV en lieu et place d'un compte-rendu dans certaines parties du document et de procéder à des reformulations.

Au titre de l'état d'exécution des recommandations de la 53^{ème} session ordinaire, les élus consulaires ont rappelé beaucoup d'actions entreprises par l'institution et concourant à l'exécution des recommandations qui n'ont pas été prises en compte dans le document.

Au terme de ces discussions, les membres de l'Assemblée Consulaire ont remercié le Président pour tous ses efforts et investissements personnels pour la bonne marche de l'institution consulaire.

Le Président de l'APCAM a suggéré la mise en place d'un groupe de travail composé de trois (3) représentants des éleveurs, de trois représentants des producteurs de coton et du Président de l'APCAM.

Au titre du rapport d'activités 2018 de l'APCAM, l'Assemblée Consulaire a apprécié la qualité de l'organisation des grands événements de l'APCAM. Il s'agit notamment de la Bourse Nationale aux Céréales, de la Journée du Paysan, du Salon International de l'Agriculture de Bamako et de la Campagne Nationale de Vaccination du Cheptel.

Au titre du projet de programme 2019 de l'APCAM, les activités majeures s'articulent autour des axes stratégiques de la mandature 2015-2020. Ces activités vont concerner i) le développement des aménagements pour faciliter l'accès des producteurs aux terres agricoles et promouvoir une Agriculture respectueuse de l'environnement ;ii) le renforcement des capacités des producteurs, iii) le renforcement du genre et des couches vulnérables, iv) l'amélioration de la connaissance des marchés agricoles, v) l'enregistrement des Exploitations Agricoles familiales et vi) la mobilisation des ressources pérennes des Chambres d'Agriculture du Mali.

Au titre du projet de budget 2019 de l'APCAM, les dépenses liées aux activités portant sur les obligations institutionnelles, l'enregistrement et la structuration des organisations autour des filières, les concertations professionnelles et les dépenses d'investissement (matériels/équipements au profit de l'observatoire du marché agricole et la construction du siège de

l'APCAM et des CRA). Le montant total du budget 2019 de l'APCAM se chiffre en dépenses et recettes à la somme de six milliards trente millions de francs CFA (6 030 000 000 Fcfa).

Les recettes sont essentiellement portées sur la mobilisation des 2% des 15% du budget national alloué au secteur Agricole.

Au terme des échanges, il a été convenu que toutes les CRA transmettent leurs observations et contributions sur le projet de programme et le budget 2019 de l'APCAM au plus tard le 02 janvier 2019.

Le Président de l'APCAM a donné l'assurance qu'à l'image des projets dont nous avons la responsabilité, les CRA seront responsabilisées entièrement dans la mise en œuvre des activités de leurs régions respectives.

Le Président de l'APCAM a remercié le personnel technique des CRA et de l'APCAM pour tous les sacrifices consentis malgré la modicité des moyens mis à disposition.

Le Président de l'APCAM a aussi sollicité l'appui, la contribution et la solidarité de tout un chacun pour parler le même langage et message auprès des autorités et des partenaires pour la mobilisation des ressources financières pérennes des Chambres d'Agriculture du Mali.



Au titre des communications, les élus consulaires ont suivi avec une attention particulière des exposés sur :

- ✓ Le Recensement Général Agricole (RGA) présenté par Madame Traoré

Astan TRAORE, Cheffe Unité Statistique à la CPS/SDR en présence du Directeur de la Cellule, Monsieur Moussa CAMARA.

- ✓ Le Projet de Développement Durable des Exploitations Pastorales au Sahel Mali (PDDEPS), par Monsieur Amadou MAIGA, Chargé de Suivi/Evaluation du Projet.
- ✓ Le Projet Système d'Information et de Développement du Numérique et de l'Economie des Territoires (SIDNET) présenté par Monsieur Cheick Oumar SANGARE, Senior Manager.

Au titre des questions diverses, l'Assemblée Consulaire a été informée de :

- ✓ La réflexion pour l'organisation d'une journée de reconnaissance à l'endroit du Président de l'APCAM pour tous ses efforts pour la défense de la profession Agricole
- ✓ La prise en compte des acteurs de la filière mangue pour l'attribution des distinctions honorifiques (médaille de mérite) ;
- ✓ L'organisation d'une large campagne de diffusion des informations portant sur le processus d'appui PME/PMI dans le cadre de la collaboration APCAM-BCEAO ;
- ✓ Les producteurs ont attiré l'attention des membres de l'Assemblée Consulaire sur les risques du processus E-Voucher (mécanisme d'approvisionnement en engrais par le biais des téléphones portables) sur la réussite de la campagne agricole ;
- ✓ L'appui du Président de l'APCAM pour renforcer le niveau des infrastructures et équipements de la Chambre d'Agriculture de Gao afin de favoriser la crédibilité et la visibilité des Chambres d'Agriculture du Mali;
- ✓ La réflexion sur la possibilité de paiement comptant des tracteurs par au moins 15 producteurs Agricoles de

la région de Gao avec la subvention de l'Etat.

A la fin des travaux, la session a adopté, sous réserve de la prise en compte des observations et amendements, les documents suivants :

- le procès-verbal de la 53^{ème} session ordinaire ;
- le rapport d'activités 2018 de l'APCAM ;
- le projet de programme d'activités 2019 de l'APCAM ;
- le projet de budget 2019 de l'APCAM ;



Présidium à la cérémonie de clôture



Salle vue de face à la cérémonie de clôture

De l'ensemble des questions débattues, l'Assemblée Consulaire a formulé les recommandations suivantes :

1. Poursuivre les initiatives de mobilisation des 2% des 15% du budget national alloués au secteur Agricole;

2. Mettre en place un cadre de concertation pour la facilitation de l'accès des éleveurs aux subventions sur l'aliment bétail et surtout au tourteau de coton ;
3. Veiller auprès du Ministère en charge de l'Elevage sur les dispositions pratiques urgentes à mettre en œuvre pour la lutte contre la fièvre aphteuse ;
4. Mettre en place un groupe de travail devant réfléchir sur les axes de réorientation des subventions Agricoles, la qualité et les coûts d'acquisition des engrais et équipements ;
5. Veiller à la prise en compte des préoccupations des Chambres d'Agriculture et des organisations des filières dans les programmes et budgets des projets de développement Agricoles du Gouvernement.

Fait à Bamako, le 14 décembre 2018
L'Assemblée Consulaire

CikEla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)



Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.